

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

Accusé de réception en préfecture
036-283600120-20190628-B1-DE
Date de télétransmission : 01/07/2019
Date de réception préfecture : 01/07/2019

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le 01 JUL. 2019

Publié, affiché, notifié le 02 JUL. 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 Juin 2019

Délibération B1

**Extension et restructuration du centre d'incendie et de secours d'ARDENTES:
programme fonctionnel, enveloppe financière prévisionnelle.**

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération du conseil d'administration en date du 12 février 2019 adoptant le budget primitif de l'année 2019 et par laquelle il a été décidé de restructurer et d'agrandir le centre d'incendie et de secours d'ARDENTES ;

VU le projet de programme fonctionnel ;

DECIDE

Article unique : le programme fonctionnel de travaux, ci-annexé et relatif à la restructuration et à l'extension du centre d'incendie et de secours d'ARDENTES est approuvé et le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle correspondante est établi à 285 000 € TTC.


Serge DESCOUT